

Le CPOM des établissements médico-sociaux

Objectifs de compétences

A l'issue de la formation, les participants devront être en capacité :

- ✓ *Appréhender le cadre législatif et réglementaire des CPOM*
- ✓ *Comprendre les enjeux et les risques de la nouvelle réglementation*
- ✓ *Préparer, négocier et mettre en œuvre son CPOM*

Programme

Introduction

- ✓ De la CT au CPOM
- ✓ De la logique de convention à la logique de contractualisation

Rappel réglementaire

- ✓ Le cadre fixé par le nouveau décret
- ✓ Les textes de référence et le nouveau calendrier
- ✓ Le cahier des charges de l'ANAP

Les avantages d'un COPM

Des risques ou des limites

La procédure de conclusion d'un CPOM

Mise en place du dispositif interne

Diagnostic préalable

- ✓ Les préconisations du schéma et ou du PRIAC
- ✓ Les orientations des politiques nationales
- ✓ L'intérêt du projet d'établissement
- ✓ Le positionnement de l'établissement par rapport à son environnement

L'approche médicale

- ✓ L'identification des forces et faiblesses
- ✓ Les indicateurs de l'ANAP
- ✓ Les indicateurs de l'ANESM

Les indicateurs financiers

- ✓ Le diagnostic économique et financier (bilan comptables et financiers, comptes de résultat, affectation des résultats...)
- ✓ La section d'investissement ; ses apports-ses utilisations.
- ✓ La trésorerie zéro.
- ✓ Composition et élaboration du PPI
- ✓ Les surcoûts d'exploitation
- ✓ Le PGFP, le PPI

L'organisation et les ressources humaines

- ✓ **Le calcul de la masse salariale** (Le guide de calcul de la masse salariale et des dépenses de personnel)

Le contenu du contrat

- ✓ Tarification pluriannuelle
- ✓ La durée des CPOM
- ✓ Le suivi du CPOM

Le dialogue de gestion

- Référence à des indicateurs de comparaison
 - Définition des niveaux de qualification à atteindre
 - Réalisation des objectifs
 - Gestion
 - Résultats
 - Aide par des crédits non reconductibles à l'accélération, «boostage», ajustement des objectifs
- ✓ L'évaluation
 - ✓ Les modifications et la dénonciation

Les conséquences de l'absence de renouvellement du CPOM

Les thèmes couverts

- ✓ Définition des objectifs stratégiques
- ✓ Définitions des objectifs opérationnels

L'impact de la politique budgétaire et du programme d'investissement sur la situation financière et patrimoniale de l'établissement

Méthodes, moyens pédagogiques, évaluation des résultats

- ✓ Apports théoriques et méthodologiques. Support de cours remis aux participants en début de session
- ✓ Traitement pratique d'un PPI sur un logiciel dédié. 
- ✓ Remise d'un logiciel sous clef USB
- ✓ La participation se veut participative et didactique pour favoriser les échanges entre les participants

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

Signature d'une feuille de présence par ½ journée et délivrance d'une attestation de présence. Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Accompagnement à distance pour tous les stagiaires qui le souhaitent.

Notre intervenante : Marie Thérèse BERNARD. Cadre enseignant. Ex directeur d'établissement sanitaire et médico-social. CAFDES de l'EHESP. Evaluatrice externe expert des organisations d'économie sociale certifiée AFNOR.

Public : directeurs d'établissement, services comptables, cadre de service.

Coût : 350€ **Lieu :** LYON

ACTION REALISABLE EN INTRA.

Contactez Marie Thérèse Bernard pour établir un devis. 06.16.84.62.49